



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-106110>

Département(s) de publication : **77, 75**

Annonce n° **24-106110**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-100041

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Eau De Paris

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 51061105600233

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77, 75

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réfection de l'étanchéité intérieure des arcades de la Goulotte à Fontainebleau (77) et de la Petite Reine et de la Grande Reine à Arbonne-la-Forêt (77)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261420

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le contrat porte sur les prestations suivantes : Réfection de l'étanchéité intérieure des arcades de la Goulotte à Fontainebleau (77) et de la Petite Reine et de la Grande Reine à Arbonne-la-Forêt (77). Concernant les arcades de la Petite Reine, le programme de travaux comprend des injections devant stopper les dégradations des coques en particulier au droit des soudures et éviter d'éventuelles exfiltrations qui peuvent se manifester sur les parois extérieures des arcades. Concernant les arcades de la Goulotte, le programme de travaux consiste à purger les racines, radicules et fissures (environ 180 ml), à poser une coque PEHD sur le linéaire des arcades. La réfection des étanchéités supérieures sera réalisée sur l'ensemble des arcades. Tous les travaux se feront lors du prochain arrêt d'eau prévu entre le 28/04/2025 et le 18/07/2025

Critères d'attribution : Valeur technique : 40% Prix : 60%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 10/10/2024 à 12h00, lire 17/10 /2024 à 12h00
- Rubrique : Qualifications professionnelles : , Après la mention : Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants, en cours de validité, en rapport avec l'objet du marché, ou à défaut, moyens de preuves équivalent : Fntp 7271 «Reprise des bétons dégradés» / Fntp 5211 « Rénovation continue des ouvrages par chemisage ou tubage » ou à défaut moyens de preuves équivalent, Ajouter : Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants, en cours de validité, en rapport avec l'objet du marché, ou à défaut, moyens de preuves équivalent : Fntp 7271 «Reprise des bétons dégradés» / Fntp 5211 « Rénovation continue des ouvrages par chemisage ou tubage » ou à défaut moyens de preuves équivalent / Certificats de qualification des soudeurs pressentis, certificats datant de moins de 2 ans et attestant de la réussite aux épreuves de qualification pour assemblages thermoplastiques suivant l'En 13067 (A88-800)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/09/2024